



ICKL, ITECA, PAJ, PAPDA, SAKS, SOFA

UNIVERSITÉ POPULAIRE

HAÏTI

***Synthèse des actes des éditions 2017, 2018 et
2019***

**Consolidation des expériences en économie sociale
et solidaire portées par les luttes populaires vers un
mouvement social transformateur**

Août 2022

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	i
SIGLES ET ACRONYMES	v
INTRODUCTION	7
a. Historique	7
b. Vision	8
I- LE MOUVEMENT SOCIAL ET POPULAIRE	10
1.1- Éléments de définition	10
1.2- La composition du « mouvement populaire »	12
1.3- L'analyse de conjoncture : que dit l'approche théorique ?	13
1.4- Méthode de préparation de scénarii	14
II- PRINCIPES ET VALEURS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE	16
2.1- Les générations de l'économie sociale et solidaire en Haïti	16
2.1.1- <i>Première génération</i>	16
2.1.2- <i>Deuxième génération : situation et fonctionnement</i>	17
2.1.3- <i>Troisième génération</i>	18
2.1.4- <i>Quatrième génération : formation des groupements</i>	20
2.1.5- <i>Cinquième génération</i>	20
2.2- L'économie sociale et solidaire et la satisfaction des besoins individuels et collectifs	21

2.3- Le capitalisme d'État et le capitalisme libéral ou néolibéral : des mécanismes différents dans une même logique d'exploitation et de domination	23
2.3.1- <i>Le capitalisme d'État</i>	23
2.3.2- <i>Le capitalisme libéral et néolibéral</i>	24
2.4- Des modèles économiques alternatifs à l'intérieur du capitalisme	24
2.4.1- <i>Économie populaire</i>	24
2.4.2- <i>Économie sociale et solidaire</i>	25
2.5- Le mode de production socialiste	25
2.6- Les trois principaux courants de l'ESS	26
2.7- La logique de l'économie sociale et solidaire du point de vue du courant radical	27
III- L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET LA COMMUNICATION	31
3.1- Bilan sommaire du mouvement populaire haïtien et des pratiques de communication sociale en faveur de l'ESS	31
3.1.1- <i>La communication alternative</i>	32
3.1.2- <i>La communication populaire</i>	32
3.1.2.1- <i>Les objectifs de la communication populaire</i>	32
3.1.2.2- <i>Les caractéristiques de la communication populaire</i>	33
3.2- Le modèle économique des médias commerciaux	33
3.3- Le modèle économique des médias communautaires	33

3.4- Les principaux problèmes auxquels sont confrontés les radios communautaires et d'autres outils de communication populaire en Haïti	34
3.5- Quelques défis liés à la structure et au fonctionnement des outils de communication	35
3.6- Critique des acteurs de l'économie sociale et solidaire	35
3.7- Différents types de communication	36
3.8- Quelques finalités de la communication	37
3.9- En guise de conclusion	38
IV- VERS UN FINANCEMENT ALTERNATIF AU PROFIT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE	40
4.1- Mécanismes de financement	40
4.2- Limites et problèmes liés au financement alternatif	42
4.3- Le financement classique en Haïti	43
4.4- Le financement alternatif	44
V- DES EXPÉRIENCES CONCRÈTES ÉTUDIÉES	45
5.1- Une boulangerie à Marigot	45
5.2- Des expériences de stockage de grain	47
5.3- Élevage à bénéfices rotatifs	48
5.4- <i>Fèm Bon Poul S.A</i>	49
5.5- <i>Kolektif Finansman Popilè (KOFIP)</i>	49
5.6- Corvées-Planteurs de la Grande-Anse (OCPGA)	50

5.7-	Agriculture solidaire (AGRISOL)	51
5.8-	<i>Kès Popilè Kabarè (KPK)</i>	51
5.9-	<i>Koperativ Pwodiksyon Agrikòl ak Kòmèsyalizasyon Gwo Mòn (KOPAG GM)</i>	52
5.10-	<i>Asosyasyon Fanm Laskawobas (AFL)</i>	53
5.11-	Organisation pour le développement et l'accompagnement de Tierra-Muscady Thomonde (ODAJT)	54
5.12-	Association des paysans et paysannes de Value (APV)	54
5.13-	Mouvman Òganizasyon Peyizan Plezans (MOPP)	55
5.14-	Une vision synoptique de l'économie sociale et solidaire en Haïti	56
	VI-LES PERSPECTIVES FORMULÉES	60
	ANNEXES	62

SIGLES ET ACRONYMES

BCA : Banque de crédit agricole

BIT : Bureau international du travail

BM : Banque mondiale

BRH : Banque de la République d'Haïti

CEPALC : Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes

DCCH : Développement communautaire chrétien

ESS : Économie sociale et solidaire

FMI : Fonds monétaire international

ICKL : Institut culturel Karl Lévêque

ITECA : Institut de technologie et d'animation

ONG : Organisation non-gouvernementale

PAJ : Programme pour une alternative de justice

PAPDA : Plateforme haïtienne de plaidoyer pour un développement alternatif

PNUD : Programme des Nations Unies pour le développement

SAKS : Société d'animation et de communication sociale

SOFA : Solidarite Fanm Ayisyèn

UEH : Université d'État d'Haïti

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

UP : Université populaire

INTRODUCTION

Le présent document constitue une synthèse des échanges réalisés dans le cadre du programme triennal (2017-2019) de l'Université populaire co-organisée en Haïti par l'Institut culturel Karl Lévêque (ICKL), l'Institut de technologie et d'animation (ITECA), le Programme pour une alternative de justice (PAJ), la Plate-forme haïtienne de plaidoyer pour un développement alternatif (PAPDA en créole), la Société d'animation et de communication sociale (SAKS en créole) et Solidarite Fanm Ayisyèn (SOFA). Le programme 2017-2019 de l'Université populaire a été organisé autour du thème central : « **Consolidation des expériences en économie sociale et solidaire portées par les luttes populaires vers un mouvement social transformateur** ». L'édition 2017 a eu pour thème spécifique « Un mouvement social transformateur : bilan, enjeux et défis », celle de 2018 « Consolidation des expériences d'économie sociale et solidaire en articulation avec les luttes populaires » et en 2019 « Développement des capacités mobilisatrices des entreprises sociales et solidaires en vue d'un impact réel sur la société ».

a. Historique

L'Université populaire a été originellement une initiative de l'ICKL qui voulait offrir aux militantes et militants du mouvement social populaire haïtien un espace de débat et de réflexion. L'expérience s'avérant intéressante, l'ICKL a été rejoint quelques années plus tard par la PAPDA. Depuis 2014, ce sont désormais six institutions qui la dirigent, car aux deux précédentes, se sont ajoutées quatre autres : l'ITECA, le PAJ, la SAKS et la SOFA. Œuvrant dans différents domaines d'intervention comme l'éducation populaire, la justice et les droits humains, la problématique du genre et la communication sociale, ces institutions se retrouvent toutes engagées sur une même ligne de front avec le peuple haïtien et ses organisations dans leur lutte pour une société plus juste et un État réellement démocratique.

b. Vision

L'Université populaire se veut un nouvel organe facilitateur d'intégration et de participation du mouvement populaire aux choses publiques de son pays. Cette vision trouve son expression, entre autres, dans trois avenues empruntées dans ce sens par l'Université populaire : sa détermination à lutter contre la dispersion, puis son souci d'ouverture au monde, en particulier la sphère latino-américaine et caribéenne, et enfin par la connexion qu'elle établit avec le milieu académique notamment l'Université d'État d'Haïti (UEH).

L'Université populaire (UP) vise à renforcer les capacités des acteurs/actrices du mouvement social populaire haïtien à participer aux décisions publiques du pays et contribuer ainsi à l'avènement d'une société démocratique, sans exclusive. Dans cette perspective, l'UP se veut un lieu où les organisations, en y participant, confrontent leurs idées aux idéologies dominantes pour développer une conscience et une pratique critiques qui les habilite à opérer des choix qui correspondent à leurs besoins et intérêts stratégiques. C'est donc un espace de mobilisation et de questionnement d'acquis théoriques existants.

C'est aussi un espace de co-construction de savoirs entre militantes/militants, enseignantes-chercheuses/enseignants-chercheurs, étudiantes/étudiants, intervenantes sociales/intervenants sociaux, dans une visée de changement social. Cet espace est organisé à partir d'une prémisse fondamentale : la collaboration entre différentes catégories de sujets d'expériences et de connaissances permet un riche processus de production de connaissance, contrairement à une tendance dominante à hiérarchiser et séparer les savoirs.

Cet espace de co-construction de savoirs est organisé suivant une démarche pédagogique qui allie des travaux en atelier, des échanges en plénière, de courts exposés et des conférences-débats. Les résultats de tous ces échanges sont présentés ici de façon synthétique sous forme d'analyse cri-

tique d'expériences, de pistes d'action collective, de questionnements et d'hypothèses. Les interrogations et hypothèses méritent d'être explorées à partir de recherches approfondies.

I- LE MOUVEMENT SOCIAL ET POPULAIRE

1.1- Éléments de définition

La compréhension du sens du mouvement social et populaire part des conditions sociales d'existence des différentes classes sociales, car leur réalité n'est pas similaire et est tout à fait contradictoire. En effet, face à cette réalité contradictoire, chaque classe défend ses intérêts fondamentaux. Par exemple, les ouvrières et ouvriers souhaitent travailler dans des conditions humaines et que leurs salaires soient augmentés, tandis que le patron ne veut que générer davantage de profits au détriment de leur force de travail. Nous voulons souligner ici que ces conditions de vie différentes, inhérentes à la société de classes, produisent des revendications liées à ces classes séparément, même si généralement, les intérêts des classes dominantes sont portés et défendus par des individus des classes dominées, sachant que celles-là possèdent le capital et les appareils idéologiques à leur service pour détourner l'esprit des masses. D'où la grande différence entre l'instinct de classe et la conscience de classe. Le premier est surtout subjectif, presque spontané et est alimenté par des schémas inconscients, tandis que la deuxième qui est plutôt objective, c'est-à-dire en lien à une situation objective (la situation que chaque classe occupe dans la production sociale) est le fruit d'un long travail politique et idéologique¹. L'histoire universelle nous a appris cependant que les revendications des classes dominées peuvent être portées et sont souvent portées par des individus originaires des classes dominantes.

¹. Voir à ce propos : Marta Harnecker, *Les concepts élémentaires du matérialisme historique*, Bruxelles, Contradictions, 1974.

Ces diverses revendications engendrent la création de différentes organisations de classe : organisation bourgeoise, organisation ouvrière, organisation paysanne, etc. Ainsi ces diverses organisations constituent-elles le **mouvement social**. Le mouvement social et populaire n'est pas un agrégat de personnes s'engageant dans des luttes éparses. Il s'agit d'organisations retenues dans des luttes pour le changement de l'ordre social établi et la construction d'une société alternative. C'est donc un mouvement social transformateur.

Pour y parvenir, nous devons évaluer les luttes populaires menées antérieurement : leurs acquis, leurs limites, les stratégies et tactiques qui se sont révélées efficaces, celles qui ne peuvent plus servir. Dans le contexte du programme 2017-2019 de l'Université populaire, le bilan du mouvement populaire haïtien porte particulièrement sur des expériences de communication et de mobilisation en faveur de l'économie sociale et solidaire (ESS).

De façon plus claire, nous pouvons dire que le mouvement social est l'ensemble des organisations revendiquant des améliorations ou changements de leurs conditions de classe. Leurs luttes peuvent être organisées en faveur ou contre le statu quo. Quant au mouvement populaire, il est strictement composé d'organisations qui luttent en faveur des classes dominées². Quelle peut être la nature des organisations qui constituent le mouvement populaire ?

². Pour une lecture approfondie de la littérature traitant du mouvement populaire, veuillez consulter Laura Faxas, *République dominicaine. Système politique et mouvement populaire 1961-1990*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail « Collection Hespérides », 2005.

1.2- La composition du « mouvement populaire »

Le mouvement populaire, tout comme le mouvement social, est composé de différentes organisations ayant des responsabilités respectives dans la lutte dépendant de leurs champs et capacités d'action. Nous citons cinq (5) niveaux d'organisation dans le mouvement populaire :

- les organisations politiques révolutionnaires (les partis politiques révolutionnaires) ;
- les organisations populaires ;
- les institutions d'éducation populaire ;
- les organisations féministes populaires ;

- les syndicats engagés dans la défense des intérêts fondamentaux des classes travailleuses.

Les luttes menées par chacune de ces types d'organisation doivent être complémentaires. Les organisations politiques révolutionnaires luttent pour et avec les masses et doivent accompagner théoriquement les organisations populaires afin de mieux organiser leurs luttes et de pouvoir conquérir les leviers politiques nécessaires à la concrétisation des changements préconisés.

À l'ouverture de chaque édition de l'Université populaire, avant que les participantes et les participants rejoignent l'une des sections d'étude selon leurs intérêts, nous procédons à une séance propédeutique, appelée "tronc commun". Le tronc commun est un rappel des principes généraux relatifs à l'économie sociale et solidaire vus au cours de l'édition précédente et une analyse de la conjoncture politique dans laquelle se déroule l'UP. L'analyse de la conjoncture comprend une approche théorique sur la méthode à envisager dans le cadre des luttes quotidiennes des organisations populaires et un travail pratique en ateliers.

1.3- L'analyse de conjoncture : que dit l'approche théorique ?

L'analyse de conjoncture est un exercice critique des événements, qui permet de les examiner en profondeur, de comprendre les luttes sociales, les stratégies des classes dominantes et les mesures à prendre par les classes dominées. Cet exercice permet de dépasser une simple lecture événementielle des choses, afin de mieux déconstruire les stratégies des principaux acteurs. Ce qui permet d'analyser les forces en présence, et d'éclairer les luttes que nous menons.

La conjoncture est en constante évolution. Il importe d'examiner les changements qui se produisent au niveau des principaux espaces de conflits. Ces informations doivent être véhiculées au sein des organisations en vue de les sensibiliser à ces questions et de les mobiliser autour de leurs propres revendications.

L'analyse de conjoncture fournit les éléments nécessaires à cette démarche. L'interconnexion des luttes populaires est susceptible de diminuer le pouvoir des classes dominantes. Ainsi, le paysan/la paysanne doit être solidaire de l'ouvrier/l'ouvrière, et vice versa car, dans chaque formation sociale, depuis l'apparition des sociétés divisées en classes, coexistent plusieurs modes de production avec leurs principales classes sociales antagoniques, c'est-à-dire des classes sociales irréconciliables à cause des relations d'exploitation. Cette relation apparaît sous une forme pyramidale où sont coincés au pied de cette pyramide la classe ouvrière, la paysannerie parcellaire et sans terre, les petits/es commerçants/es, en gros l'ensemble des classes populaires. Au sommet sont juchées les classes dominantes, économiquement et politiquement puissantes, mais numériquement faibles. Entre ces classes antagoniques tourne la petite bourgeoisie qui, elle, comprend des couches et des fractions de classes qui se superposent. Certaines conjonctures créent une situation révolutionnaire qui exige une méthode de préparation de scénarii de luttes. Pour en parler, il faut deux conditions fondamentales :

Université populaire – Synthèse des actes des éditions 2017, 2018 et 2019

1- Absence de vision commune au niveau des classes dominantes

Dans les situations révolutionnaires, plusieurs visions sont en lutte au sein des classes dominantes. Quand ces dernières ne s'entendent pas sur la vision des choses, elles n'ont plus la possibilité de diriger la société comme avant.

2. Capacité de leadership et projet politique des classes populaires

Quand les classes dominantes n'arrivent plus à donner le ton, donc dans une situation de crise³, les classes populaires doivent faire preuve de leadership pour renverser la situation et conquérir le pouvoir d'État suivant un projet politique clairement défini et lié à leurs intérêts fondamentaux. Par exemple, nous vivons une crise depuis 1986. Les classes populaires doivent construire une force politique suffisamment légitime pour résoudre cette crise. Pour cela, il faut une certaine méthode.

Notons que la construction du leadership des classes populaires n'est pas tributaire de l'absence de vision commune au sein des classes dominantes. Cette absence constitue une opportunité pour les classes populaires qui disposent potentiellement d'une autonomie d'initiative même en dehors des situations de crise.

1.4- Méthode de préparation de scénarii

La méthode de construction de scénarii de luttes est un outil permettant d'anticiper comment sera la situation politique au prochain mois, à la prochaine année, et de faire les prévisions appropriées à chaque situation politique envisagée. Dans ce cas, les scénarii de luttes doivent être montés selon les forces en présence, les alliances et les ruptures qui se font.

³. Voir Antonio Gramsci, *Cahiers de prison*, tome III, cahier 12 (1932), Paris, Gallimard, 1978.

Pour fermer cette étude, faisons une dernière remarque relative à la structure sociale. Toute analyse de la conjoncture requiert une certaine prudence pour bien appréhender les évènements car ils ne se ressemblent pas tous. Il y a :

-le *fait primaire*, c'est-à-dire des choses qui vous arrivent tous les jours et que vous oubliez facilement.

-la *réalité sociale* qui consiste en un fait qui s'est déroulé dans votre milieu ambiant et dont tout le monde en parle.

-l'*évènement*, c'est-à-dire un fait social qui a attiré l'attention de la communauté à un point tel qu'elle s'est attelée à le transformer.

II- PRINCIPES ET VALEURS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Les principes généraux de l'économie sociale et solidaire ne se sont pas développés chez nous avec l'émergence de ce concept comme en Europe, notamment en France, à partir du 18^{ème} siècle. Un rappel historique nous permet de découvrir que les esclaves du temps de la colonie les pratiquaient déjà sans en évoquer le mot. Il y a eu cinq grandes générations différentes comportant des changements dans les pratiques du travail collectif depuis l'indépendance nationale à nos jours. Il est important de rappeler, avant d'approfondir notre démarche, que le code rural du président Boyer en 1826, avait stoppé ce genre de pratiques.

2.1- Les générations de l'économie sociale et solidaire en Haïti⁴

2.1.1- Première génération

Du temps de la colonie, les esclaves parallèlement à leurs durs travaux dans les ateliers, avaient ce que l'on appelle " les places à vivre". Les esclaves se trouvaient dans l'obligation de s'entraider pour amoindrir leurs difficultés. L'essentiel n'est pas là. C'est surtout après l'Indépendance que les esclaves vont devenir des cultivateurs.

Après l'indépendance nationale proclamée le 1^{er} janvier 1804, le nouvel État en complicité avec l'émergence des classes dominantes obligeait les masses cultivatrices à produire des denrées pour l'exportation alors que la nouvelle

⁴ Pour plus d'information sur les générations de l'économie sociale et solidaire en Haïti, veuillez consulter Jean Rénoël ELIE, « Economie sociale en milieu rural haïtien : ancrages, parachutages, hésitations et responsabilités » In ALTERNATIVES SUD, *L'économie sociale et solidaire, levier de changement ?*, vol. 22-2015, p. 83-106.

classe de petits-paysans voulait s'adonner davantage à la culture des vivres. Le pays était déjà confronté à deux visions sociopolitiques et économiques différentes. La paysannerie parcellaire prévoyait déjà ce que l'on appelle aujourd'hui la souveraineté alimentaire. Les mesures répressives de l'État haïtien à l'époque s'inscrivaient dans une logique de caporalisme agraire, c'est-à-dire une forme de militarisation de l'agriculture. Ce n'était pas de l'esclavagisme pur et simple, mais avec la surveillance des cultivatrices et des cultivateurs imposée par le code rural, les conditions de travail s'en rapprochaient.

2.1.2- Deuxième génération : situation et fonctionnement

Nous avons enregistré dans notre histoire nationale de grosses sociétés de travail formées des peuples Nago et Congo. Ces peuples ont formé des *La-kou*, ayant à leur tête un *grandèt*, c'est-à-dire un sage, après avoir déserté la plaine du Cul-de-sac. Ces types de société avaient réuni beaucoup de travailleurs et travailleuses pour pallier les difficultés dues au manque d'infrastructure et à l'irrigation. C'était une façon de rendre les travaux moins pénibles, moins difficiles. C'est pourquoi ils avaient introduit de la musique, apporté de la nourriture au moment du travail.

Ces grosses sociétés de travail s'étaient organisées de la façon suivante :

- Un président.
- Un ministre et même un ministre de cassation pour régler les conflits interpersonnels.
- Un général de silence pour établir le silence au moment du travail.
- La reine corbeille qui a la tâche de récolter l'argent au moment du travail.
- La reine *chantrèl* dont la tâche est de diriger les chants.

- La reine ou le président assis. Ce sont des personnes âgées qui ne pouvaient plus travailler. On travaillait pour eux. On peut considérer cette pratique comme une sorte de pension. Il y avait dans ces sociétés des peuples Nago, Ibo, Petro selon le rythme musical qui se jouait.

Les membres de ces sociétés étaient généralement de petits propriétaires. C'était pour eux une occasion de se solidariser dans les moments difficiles ou importants, par exemple lors des décès, d'un mariage, etc.

Ces petits propriétaires formaient ce qu'on appelait *eskwad*, *douvanjou*, *pipirit*, *lawouze*. Ces noms sont issus d'un vocabulaire militaire.

Les non-propriétaires formaient des *eskwad* qui avaient pour rôle :

- L'entraide ;
- La vente de leur force de travail.

Certains individus ont intégré des *eskwad* dans l'unique but de bénéficier du travail à bon marché des autres. Quand l'*eskwad* vend ses services à un de ses membres, celui-ci paie moins cher que ce qu'un non-membre aurait à payer. Un membre qui s'est absenté pendant une journée de travail paie une amende. Avec cet argent, on achète de l'eau-de-vie. Les *eskwad* allaient se subdiviser pour former un autre groupe appelé *Yap*.

2.1.3- Troisième génération

Cette génération a vu le jour en 1948 dans la vallée de Marbial, à Jacmel dans le département du Sud-Est. C'était une expérience de développement communautaire dans un milieu rural avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Cette expérience avait quatre axes ou les quatre « c » : cœur, cerveau, corps, communauté.

On commençait par entreprendre quelques travaux communautaires tels que construction de route, nettoyage des fosses d'aisance et on apprenait aux femmes l'économie domestique. Ces groupes évoluèrent pour se transformer en conseils communautaires qui dans les années 1960 construisaient des routes, bâtissaient des écoles, des dispensaires. Chaque section communale disposait de son marché public, ce qui avait empêché le monopole des bourgs. Les comités de relèvement sont aussi venus de là.

Élie Vernet est la première personne à avoir introduit les coopératives en Haïti dans la commune d'Anse-rouge (département de l'Artibonite) en 1937. En 1939, l'État haïtien a émis sa première loi dans ce domaine. Cette décision a été prise après la révolution bolchévique. La peur d'introduire le communisme dans le pays avait compliqué la situation. C'est dans cette optique que l'on associait l'idée de coopérative comme celle de réforme agraire au mouvement communiste.

L'État a aussi formé des sociétés agricoles sachant que les coopératives regroupaient beaucoup de membres. Il a créé la Banque de crédit agricole (BCA). Si cette dernière accordait un crédit à un groupe de quatre personnes, elle exigeait à une seule d'entre elles de payer pour les trois autres en cas de non-paiement.

Au mois de septembre 1946, les pères Oblat ont créé la première caisse populaire dans le pays à la Vallée de Jacmel. On l'appelait « la petite épargne », avec à sa tête d'abord Édouard Tardieu, et ensuite Denizé Laure.

La ville des Cayes, notamment la localité de Laborde, allait connaître une expérience avec le Père Rio. Il répétait avec insistance que le Développement communautaire chrétien (DCCH) n'était pas une coopérative. Ce n'était pas non plus un mouvement religieux parce qu'il acceptait tout le monde. Les techniciens l'ont subdivisé en groupements.

2.1.4- Quatrième génération : formation des groupements

Avec la quatrième génération, le travail collectif a épousé une autre forme d'organisation. Des groupements sont formés pour faciliter la circulation des informations, mais cela a engendré plus de compétitions entre eux. Les groupements dans le département du Nord-Ouest, avec le prêtre Jean-Marie Vincent à leur tête, ont connu de grands succès dans leurs activités

Ces groupements allaient prendre leur envol finalement dans le Plateau Central dans un contexte où le président Jimmy Carter faisait la promotion des droits humains⁵ en Haïti sous la dictature de Jean-Claude Duvalier. De nombreux groupements ont vu le jour suivant le modèle d'animation de l'équipe missionnaire de Jean Rabel.

2.1.5- Cinquième génération

La cinquième génération est surtout dominée par des organisations de développement et des mutuelles de solidarité. Beaucoup de comités ont ainsi été formés tels que les comités de gestion d'eau et diverses organisations de développement.

- Comité de l'eau.
- Organisation de développement.
- Mutuelles de solidarité issues d'organisations qui existaient déjà.

Il existe une idée fondamentale à ne pas ignorer : une nouvelle génération n'a pas effacé celle qui la précédait. On rencontre d'anciennes organisations

⁵. Dans la mesure où cette promotion correspondait aux intérêts stratégiques des États-Unis d'Amérique.

qui sont présentes dans les nouvelles. Cette dynamique nous pousse à distinguer des organisations traditionnelles des organisations dites modernes. Les organisations paysannes ont intégré ce schéma. À quel moment peut-on parler d'organisations modernes et d'organisations traditionnelles ?

Les organisations traditionnelles : les paysans ont formé l'organisation d'après leurs propres ressources, leurs propres moyens, leurs propres techniques. C'est le cas de l'*Eskwad*.

Les organisations dites modernes : pour fonctionner, elles ont besoin d'animatrices, d'animateurs, d'ONG et d'autres appuis extérieurs.

Sur le plan de l'analyse sociologique, moderne ne signifie pas nouveau. C'est de préférence la capacité de réfléchir sur sa vie. Dans ce sens, les organisations qui s'adonnaient à l'affermage des terres sont plus modernes que les organisations communautaires parce que les individus concernés utilisaient beaucoup plus leur cerveau pour fonctionner. C'est pourquoi nous n'utilisons pas la typologie organisation moderne/organisation traditionnelle parce qu'elle ne correspond pas à la réalité.

2.2- L'économie sociale et solidaire et la satisfaction des besoins individuels et collectifs

La théorie de l'ESS définit l'économie comme étant *toute activité réalisée par l'être humain pour répondre à ses besoins*. Il faut souligner, toutefois, que le concept de « besoin » n'a pas le même contenu dans tous les modèles économiques. L'économie capitaliste dominante affirme que « les besoins sont illimités face à des ressources limitées », tandis que l'ESS indique que « les ressources ainsi que les besoins sont limités, ». En ce sens, Max-Neef⁶ sou-

⁶ Max-Neef, M. (1986), *El Desarrollo a escala humana. Conceptos, aplicaciones y algunas reflexiones*. Ed. Santiago.

tient que les besoins sont limités et universels, même si selon lui, leur satisfaction est différente d'une société à l'autre mais aussi d'une classe sociale à une autre. Ainsi, la répartition des richesses pour la satisfaction des besoins constitue l'un des principes de l'ESS.

La richesse d'une économie doit être soit distribuée entre les différents secteurs impliqués dans la production et les appareils de l'État, ou concentrée entre les différentes fractions de la bourgeoisie.

Il faut aussi comprendre la richesse d'un pays par rapport à la relation externe. Sa richesse dépend également de l'équilibre de sa balance commerciale, c'est-à-dire de l'équilibre entre ce qu'il achète de l'extérieur (importation) et ce qu'il vend vers l'extérieur (exportation).

Les politiques néolibérales, favorables uniquement aux pays industrialisés, posent d'énormes problèmes à l'économie des pays dits sous-développés à cause du principe de libéralisation du marché qui leur est imposé. C'est le cas d'Haïti où les taxes sont réduites pratiquement à néant au détriment de l'économie nationale. Face à ce modèle néolibéral, les organisations populaires paysannes développent leurs propres initiatives telles que les mutuelles, les entreprises de transformation, les poulaillers, etc. Les mutuelles sont l'un des moyens les plus utilisés par les membres de ces organisations. Notons que la plupart de ces initiatives conduisent plus à l'adaptation qu'au changement parce qu'elles ne s'inscrivent pas dans une perspective de transformation sociale radicale.

Il faut établir des principes démocratiques et les faire appliquer avec rigueur pour éviter des problèmes de gestion, de manque de confiance, de laxisme, de partisanerie, de trahison, d'incohérence entre les pratiques et la vision de la mutuelle.

Ce qui importe dans ce genre d'activités, c'est une gestion reflétant la vision de l'organisation et qui s'inscrit dans le cadre d'une lutte globale contre le

système d'exploitation. Ceci garantira le contrôle des principes établis, la rentabilité et permettra de limiter les risques de déficit.

L'économie en tant que concept et en tant qu'activité qui modèle la vie humaine n'a jamais été un bloc monolithique. Deux grands modes de production irrémédiablement antagoniques sont à considérer en ce sens : le capitalisme qui domine le monde et le socialisme qui est en construction dans certains pays. Le mode de production capitaliste se reconnaît en deux grandes sphères : le capitalisme d'État où celui-ci est le plus grand investisseur et le capitalisme libéral ou néolibéral où le secteur privé s'avère le plus important acteur. Pour sa part, le socialisme implique la propriété collective des moyens de production et d'échange sous le contrôle d'un État prolétarien. L'économie dite populaire et l'économie sociale et solidaire tangent au sein de ces deux modèles.

2.3- Le capitalisme d'État et le capitalisme libéral ou néolibéral : des mécanismes différents dans une même logique d'exploitation et de domination

2.3.1- *Le capitalisme d'État*

Le capitalisme d'État se réfère à un État qui se comporte en un grand investisseur dans la production de richesse et en un grand collecteur des taxes et impôts. Les appareils d'État liés à ce modèle économique jouent un rôle capital dans cette économie, car l'État a pour mission de faire fonctionner la société de façon « équilibrée » en percevant des taxes et des impôts et en redistribuant la plus-value issue de ces entreprises. Mais malgré le volume important de l'investissement de l'État dans ce modèle, la redistribution des taxes et impôts correspond en dernière instance aux besoins et au soutien des classes dominantes puisque ces taxes et impôts tombent lourdement sur le dos des classes travailleuses.

2.3.2- Le capitalisme libéral et néolibéral

Le capitalisme libéral et néolibéral est une économie de marché qui se construit à travers des entreprises qui ne sont intéressées qu'à leurs profits. C'est une économie qui est liée à l'exploitation de la force productive des classes travailleuses et cause d'énormes dégâts sur l'environnement du fait de leur mode d'extraction effréné des ressources naturelles. L'Etat n'intervient presque pas dans la régularisation du marché, notamment dans le cas du néolibéralisme. Son intervention se réduit au sauvetage des grandes entreprises au bord de faillite.

2.4- Des modèles économiques alternatifs à l'intérieur du capitalisme

Au sein du modèle capitaliste, il existe des modèles qui se veulent alternatifs.

2.4.1- Économie populaire

Quant à l'économie populaire, elle s'organise sur une base démocratique, avec un fonctionnement horizontal. C'est une économie qui vise les besoins et les exigences des masses populaires et qui se construit à partir des propres moyens de leurs membres. Ces derniers associent leurs moyens financiers pour constituer l'investissement initial. Les mutuelles, les coopératives et les entreprises familiales sont l'ensemble des institutions qui composent cette économie. Son essence est de survivre au sein du système capitaliste, car les services sociaux de base sont privatisés. Ce n'est pas une économie pauvre, toutefois ce n'est pas non plus une économie pouvant résoudre les problèmes d'existence des masses appauvries.

2.4.2- Économie sociale et solidaire

Les principes de l'économie sociale et solidaire sont fondamentalement contraires à ceux de l'économie capitaliste. L'économie sociale et solidaire est guidée par la solidarité, des rapports alternatifs à autrui, aux ressources et à la nature. Dans cette optique, cette économie viserait à remplacer l'économie capitaliste. Toutefois, les luttes contre le système capitaliste doivent être menées continuellement pour pouvoir y arriver.

Bref, nous pouvons dire que l'économie sociale et solidaire se trouve au cœur de l'économie mixte qui est composée des trois (3) modèles économiques (publique, capitaliste et populaire) et qu'elle lutte pour le dépassement de ces modèles afin de construire une économie de concert avec les travailleurs/travailleuses (dont les paysans-nes) en vue d'assurer dignement leurs conditions de vie.

2.5- Le mode de production socialiste

Il vise à réduire les inégalités sociales avec une meilleure redistribution des richesses produites par les masses travailleuses. Il est fondé sur la propriété collective des moyens de production et d'échange et facilite la participation des classes populaires au contrôle du pouvoir d'État.

En définitive, toute activité économique nécessite un modèle faisant déjà preuve de résultats satisfaisants. En ce sens, démarrer une activité agricole entraîne une connaissance préalable des éventuels risques. Dans une démarche de prévision, la production doit être calculée. Ce qui signifie que le calcul de la production agricole doit tenir compte non seulement de ce qui est produit dans le champ, mais également de ce qui est produit dans d'autres secteurs avec le surplus agricole, comme dans les ateliers artisanaux et les

industries. Selon cette logique, nous pouvons calculer la production agricole nationale à partir des données récoltées sur tout le territoire national.

La production d'un pays ne doit pas être confondue avec sa richesse, car d'autres éléments comme les intrants, l'eau, la force productive et les moyens de production entrent dans le calcul de la richesse.

En ce sens, la richesse est égale à la Production + Consommation intermédiaire + Amortissement. L'amortissement est déduit afin de reconstruire la valeur marchande des outils et équipements de travail qui s'effrite progressivement suite à leur utilisation. Cette déduction des amortissements n'est pas généralement prise en compte dans les calculs de la production dans les champs des paysannes et des paysans.

2.6- Les trois principaux courants de l'ESS⁷

Un premier courant appelé **caritatif** se propose de soulager la souffrance humaine sans s'attaquer aux origines du processus générateur de cette souffrance. Ce soulagement n'atteint qu'un petit groupe de personnes concernées par la misère. L'une des principales conséquences de cette démarche, c'est l'introduction de conflits au sein des personnes précarisées, sachant que tout le monde ne peut être touché par la solution apportée.

Un deuxième courant qui peut être qualifié **d'autonomiste** reconnaît le caractère destructeur et déshumanisant du système capitaliste et cherche à établir des frontières entre ce système et l'ESS. Cependant, en dépit de cette tentative de mise en place de frontières, ce courant existe à l'intérieur du

7. Pour une compréhension plus riche des principaux courants de l'économie sociale et solidaire, veuillez consulter : José Luis Coraggio, "Tres corrientes en la ESS", en Revista Temas. *Cultura Ideología Sociedad*, Nro 75 Julio-septiembre de 2013, La Habana. ISSN 0864-134X

capitalisme avec lequel il entretient forcément des rapports d'échange pour l'acquisition de matières premières ou des biens intermédiaires.

Il faut donc des luttes anticapitalistes pour assurer la viabilité d'une économie véritablement solidaire. D'où l'existence d'un troisième courant d'ESS qui peut être qualifié de **radical**. Ce courant implique la mise en place d'activités génératrices de revenus sous le contrôle collectif des productrices et producteurs parallèlement à des luttes engagées dans le sens du renversement du système capitaliste pour éviter que ces activités soient absorbées ou récupérées par ce système. C'est dans ce troisième courant que s'inscrit l'UP dès lors que nous avons saisi cette problématique.

2.7- La logique de l'économie sociale et solidaire du point de vue du courant radical

L'ESS tient compte fondamentalement des conditions de vie de ses membres et de celles de la population où elle se développe, en particulier celles des femmes qui sont les principales victimes des inégalités sociales. Le capitalisme préconise la satisfaction des besoins individuels. L'ESS cherche principalement la satisfaction des besoins collectifs, sachant que ces besoins ne peuvent être séparés mécaniquement des besoins individuels. Tout processus de production implique l'articulation de la force de travail et des moyens de production. C'est la force de travail qui produit les richesses. C'est pourquoi l'ESS considère cet élément comme étant plus important que le capital investi. L'argent investi, les instruments de travail, les matières premières ne peuvent produire des richesses sans l'apport de la force de travail des hommes et des femmes d'où *l'importance du travail collectif dans l'économie sociale et solidaire*.

Les bénéfices générés par des activités génératrices de revenus dans une logique d'ESS doivent servir à l'entretien des moyens de production (ma-

chines, locaux...) en vue de la reproduction de ces activités. Par ailleurs, ils doivent contribuer à la mise en place de services comme des écoles et centres de santé à la disposition de la population des communautés concernées. En somme, la répartition des bénéfices dans l'ESS doit se faire d'abord dans une logique communautaire et de continuité des activités.

La gestion des activités constitue un autre pilier important dans l'ESS. Dans la gestion des entreprises capitalistes, les décisions viennent du ou des propriétaire(s) des moyens de production. C'est un processus antidémocratique. Quand les entrepreneurs capitalistes se réclament de la démocratie, il s'agit d'une démocratie qui ne concerne pas la gestion de leurs entreprises. Dans les entreprises capitalistes par exemple, comme dans les sociétés par action, les entrepreneurs qui détiennent le plus grand nombre d'actions, disposent d'une plus grande marge dans les prises de décision. C'est pareil à ce qui se passe dans les institutions financières internationales comme la Banque Mondiale (BM) et le Fonds Monétaire International (FMI). Les États-Unis jouissent d'une plus grande marge de décision dans ces institutions parce qu'ils disposent de 19% de leurs actions totales.

L'ESS ne constitue pas en soi un mode de production spécifique dans l'optique marxiste. Mais ses caractéristiques sont fondamentalement opposées sur bien des angles à l'économie capitaliste.

C'est pourquoi les activités d'économie sociale et solidaire doivent être connectées aux luttes globales menées par les classes populaires. Il s'agit d'une économie qui s'inscrit dans un projet de transformation sociale globale, car il est inadmissible que les richesses produites soient accaparées par les détentrices et détenteurs des moyens de production qui, d'ailleurs n'ont pas été impliqués directement dans le procès de travail qui a généré ces richesses. Alors, la redistribution des richesses produites au travers d'un marché est inacceptable ; ce dernier étant inégalement accessible. On peut donc comprendre l'injustice qu'implique le fait de payer une journée de travail à trois cents (300) gourdes à une ouvrière, un ouvrier qui produit quarante (40)

Université populaire – Synthèse des actes des éditions 2017, 2018 et 2019

douzaines de maillots estimées à deux (2) dollars états-uniens l'unité [soit deux cents (200) gourdes environ]⁸.

La production des richesses se réalise dans les familles, dans les entreprises capitalistes, dans les communautés, au niveau de l'État, dans le milieu associatif. Pourtant, l'idéologie dominante tend à réduire la sphère de production de richesses aux entreprises en occultant celle qui se réalise dans les autres espaces précédemment énumérés. Il est important de saisir la logique économique spécifique à ces différents espaces. Le système dominant banalise le travail familial.

Dans les familles, la logique économique est caractérisée principalement par des relations de solidarité qui impliquent la production de service d'un membre vis-à-vis d'un autre sans forcément attendre un salaire en retour. Dans les entreprises capitalistes, la logique économique est basée fondamentalement sur l'exploitation des travailleuses et travailleurs par les propriétaires des moyens de production. Les travailleuses et travailleurs perçoivent un salaire, certes, mais il s'agit d'un sous-paiement qui favorise l'accaparement des fruits d'un travail collectif par un petit groupe.

Tous les appareils étatiques bourgeois s'interpénètrent pour pérenniser le système d'exploitation, de domination et d'exclusion. Rappelons-nous quelques-unes des caractéristiques du modèle économique capitaliste et celui de l'économie sociale et solidaire.

⁸. Notons que ces données datent de 2017.

Caractéristiques du modèle économique capitaliste	Caractéristiques du modèle économique social solidaire populaire
Exploitation et domination de l'être humain	Solidarité
Propriété privée	Réponse aux besoins et intérêts collectifs
Division de classes	Démocratie interne
Profit à n'importe quel prix	Un projet de société alternatif
Primauté de l'argent sur l'humain	Primauté des travailleurs/travailleuses sur les bénéfices
Destruction de l'environnement	Développement populaire
Démocratie apparente	Démocratie interne réelle
Une minorité privilégiée	Relations de solidarité
Esclavage moderne	Changement des conditions de vie
Esprit égoïste	Respect des droits humains
Bienfaisance	Autonomie

III- L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET LA COMMUNICATION

En plus de leur fonction idéologique, les médias jouent généralement un rôle économique. Ils remplissent ce rôle en ce sens qu'ils constituent, entre autres, un espace où se rencontrent l'offre et la demande. Pour les médias commerciaux, la mission économique demeure dominante. C'est le lieu de mise en valeur des services offerts et ou demandés. C'est un intermédiaire entre les médias disposant d'un service à vendre et des entrepreneurs.es ou toutes autres personnes qui en ont besoin et qui veulent l'acheter. Cette fonction est remplie surtout au travers de la publicité. Cependant, l'économie sociale et solidaire ne se réduit pas seulement à sa dimension économique. D'autres aspects doivent être pris en compte parmi lesquels celui de la communication populaire. La viabilité des activités d'ESS implique un travail de promotion en faveur de ce modèle d'économie notamment sur la vision philosophique qui le sous-tend.

3.1- Bilan sommaire du mouvement populaire haïtien et des pratiques de communication sociale en faveur de l'ESS

Le mouvement populaire haïtien a commencé à se restructurer juste avant le départ de Jean-Claude Duvalier avec l'émergence d'un grand nombre d'organisations qui affrontaient le régime dictatorial. Il est important d'explorer, à partir de cette période, les expériences d'ESS réalisées par le mouvement populaire en mettant l'accent sur les initiatives de communication alternative et populaire.

3.1.1- La communication alternative

C'est un modèle de communication qui utilise les formes de médias capitalistes pour essayer d'en faire des instruments de promotion d'une société alternative. Les enjeux et les défis de ce modèle de communication notamment pour la promotion des activités d'ESS portées par le mouvement populaire sont analysés ici sur la base des expériences concrètes réalisées.

3.1.2- La communication populaire

Comme la communication alternative, la communication populaire cherche à promouvoir une société alternative par rapport à la société capitaliste. Mais, la différence est que la seconde utilise des outils développés par le mouvement populaire et mis au service des luttes anticapitalistes. Les radios communautaires sont créées dans cette dynamique même quand leur fonctionnement, dans la majorité des cas, est loin de cet idéal. L'économie sociale et solidaire dans un jeu dialectique a aussi besoin de la communication populaire pour sa promotion même si cette dernière a gardé ses propres objectifs.

3.1.2.1- Les objectifs de la communication populaire

La communication populaire se propose de :

- Partager des informations pouvant permettre aux membres des classes populaires de comprendre leur réalité ;
- Encourager les membres des classes populaires à développer une conscience critique et à questionner les apparences pour prendre les décisions appropriées à leurs intérêts de classe ;
- Promouvoir les productions nationales et locales ainsi que la culture populaire haïtienne notamment ses stratégies de résistance ;

- Promouvoir les activités d'économie sociale et solidaire en articulation avec les luttes anticapitalistes.

3.1.2.2- *Les caractéristiques de la communication populaire*

- La communication populaire est portée par des organisations qui s'engagent dans la défense des intérêts de leur communauté, de leur pays notamment celles des classes populaires.
- Elle est fondée sur une démocratie réelle où tout le monde est valorisé et a accès à la parole.
- Elle est aussi fondée sur la participation consciente et active de toutes les personnes impliquées.
- Elle est basée sur l'engagement et la combativité pour la défense de la dignité humaine.

3.2- Le modèle économique des médias commerciaux

Tout média dispose d'un modèle économique, c'est-à-dire des mécanismes mis en place pour recueillir les ressources nécessaires pour fonctionner et se développer. Dans le cas des médias commerciaux, c'est la publicité qui constitue le fondement de son modèle économique. Certes, ils peuvent disposer d'autres sources de revenus, mais la publicité en constitue la principale.

3.3- Le modèle économique des médias communautaires

Il est important que les radios communautaires se questionnent sur ce qui constitue véritablement le fondement de leur modèle économique. Que font-

elles pour recueillir de l'argent nécessaire à leur fonctionnement et au renouvellement de leurs équipements ? Elles doivent développer des projets et vendre des services pour qu'elles poursuivent leurs travaux, surtout dans un pays comme Haïti où les pouvoirs publics minimisent les radios communautaires.

Les radios communautaires doivent donc s'engager dans un double exercice : servir la population dans le sens de la défense de la cause de la majorité et développer des activités permettant de mobiliser les ressources nécessaires à la perpétuation de leur existence. Ainsi, la vente des services de communication adaptés aux compétences de ces médias en est le moyen le plus approprié. Les engagements sociaux des radios communautaires peuvent contribuer à la valorisation de leurs compétences.

3.4- Les principaux problèmes auxquels sont confrontés les radios communautaires et d'autres outils de communication populaire en Haïti

L'un des problèmes auxquels sont confrontées les radios communautaires est qu'elles n'ont pas de reconnaissance légale en dépit d'un certain ancrage dans les communautés qu'elles desservent. Dans certains cas, elles n'ont pas de légitimité aux yeux de la population.

Un problème majeur se pose au niveau de la formation politique et idéologique du personnel d'un grand nombre de radios communautaires à cause notamment des déperditions liées au déplacement des membres du personnel formé pour assurer leur fonctionnement. Lors des dernières élections, plusieurs radios communautaires ont supporté des candidats inscrits sous l'emblème de partis politiques réactionnaires.

Les radios communautaires font face encore aux menaces d'être contrôlées par l'équipe au pouvoir ; des menaces qui, jusque-là, sont heureusement neutralisées dans une certaine mesure.

De plus, des moyens de communication traditionnels tels les chansons et théâtres populaires, l'usage du *lambô*⁹ sont en voie de disparition.

Les radios communautaires font face à un manque de ressources financières et un sérieux problème d'énergie. Ce problème est lié à un choix de l'État en complicité avec la bourgeoisie. Le pays peut être autosuffisant en énergie notamment en énergie solaire.

3.5- Quelques défis liés à la structure et au fonctionnement des outils de communication

La plupart des organisations assurant la gestion des radios communautaires et des institutions d'éducation populaire ne comprennent pas suffisamment l'importance de ces instruments de communication. Ces organisations devraient disposer d'un plan de communication populaire leur servant de repères.

La communication populaire doit être impliquée réellement dans la lutte pour le changement de la société.

3.6- Critique des acteurs de l'économie sociale et solidaire

Comme tous les autres médias, ceux qui s'engagent dans la communication alternative et populaire font face à des obligations : payer des employés, se doter de l'énergie et des équipements nécessaires. Le secteur de l'ESS ne

⁹ Coquille de mollusque utilisé pour corner et annoncer un rassemblement.

valorise pas toujours les compétences des médias alternatifs. Quand il veut promouvoir ses produits, il ne fait pas appel à ces médias qui pourtant participent à cette promotion. Les médias alternatifs et populaires sont loin d'être les premiers à être contactés quand le secteur de l'ESS veut solliciter un service dont disposent ces médias.

Il existe, à travers la publicité, un lien de solidarité entre les médias commerciaux et les entreprises classiques, ils s'entraident donc. Cette relation de solidarité n'existe pas entre les entreprises sociales solidaires et les médias alternatifs et populaires.

Il est nécessaire que le secteur de l'ESS fasse appel aux médias alternatifs et populaires pour la promotion de leurs produits. Un service de communication doit être intégré à tous les programmes et projets d'ESS.

3.7- Différents types de communication

La communication de masse – C'est un modèle dominant dans la société de consommation. C'est la société capitaliste où beaucoup de richesses sont créées, mais distribuées de façon très inégale. Dans cette dynamique, sont créés les « médias de masse » qui font circuler de façon unilatérale un grand volume d'informations, ne laissant donc pas aux consommatrices et consommateurs le temps nécessaire pour réfléchir. Ces personnes sont alors devenues aliénées. Ce type de communication est aussi appelé « diffusion ».

La communication alternative – C'est une approche où des actrices et acteurs conscients du caractère unilatéral de la circulation des informations par les médias de masse décident de se servir des outils de ces médias pour donner une large audience aux revendications des mouvements sociaux.

La communication populaire – C'est un modèle de communication qui fait rupture aux médias de masse pour développer des outils mis spécifiquement

au service des classes populaires pour qu'elles puissent développer leur conscience, se valoriser et valoriser leurs produits.

La communication alternative et la communication populaire ont été développées en réaction à la communication de masse¹⁰.

Dans le cadre des expériences de communication populaire réalisées en Haïti, outre les radios, d'autres outils comme le théâtre populaire sont utilisés. Cependant, ce dernier est limité en termes de quantité de personnes touchées en même temps. C'est pourquoi la SAKS par exemple, travaille surtout avec les radios communautaires comme instruments de communication populaire.

3.8- Quelques finalités de la communication

L'information – Elle consiste à aider les citoyennes et citoyens à se faire une idée des événements qui ont eu lieu et agir en conséquence. C'est l'un des principaux travaux effectués par les journalistes. Les informations ne sont jamais neutres. Elles sont toujours sélectives et orientées suivant le traitement qui en est fait.

L'éducation – Dans certaines approches, l'éducation est abordée dans le sens de sommité ou est associée aux comportements moralement corrects. Dans le cadre de l'Université populaire, elle est plutôt vue comme un exercice qui vise à développer l'esprit critique. Cette approche s'enracine dans les travaux du pédagogue brésilien Paulo Freire critiquant l'éducation bancaire basée fondamentalement sur une relation pédagogique verticale entre un éducateur détenteur/une éducatrice détentrice de tout savoir et un édu-

¹⁰. Voir en ce sens Mario Kaplún, *Una pedagogía de comunicación*, Madrid, Ediciones de la Torre, 1998.

qué/ une éduquée appelée à recevoir et à garder des dépôts de connaissances¹¹.

Dans les années 1980, des journalistes ont réalisé un travail d'éducation important, à partir des expériences latino-américaines, dans les luttes contre la dictature duvalériste.

La promotion – Elle consiste à susciter des comportements conformes à des idéaux dont on se revendique. La publicité peut être utile en ce sens. Même quand la publicité est détournée de son sens originel : rendre publique, elle n'est pas manipulatrice en soi. Dans la communication populaire, la promotion de certains comportements est importante pour contribuer à la transformation de la société.

Le plaidoyer – Il consiste à défendre une cause en définissant clairement ses principaux bénéficiaires. C'est un ensemble d'actions de communication réalisées pour mobiliser des actrices et acteurs autour d'un changement visé sur la base d'une cause défendue auprès des autorités ayant la responsabilité d'apporter la satisfaction nécessaire.

3.9- En guise de conclusion

Les médias alternatifs et populaires remplissent également toutes ces fonctions, en faisant la différence entre le projet de société alternatif dont ils se revendiquent et le projet de société dominant. Ils doivent se renseigner constamment sur ce que leur auditoire attend d'eux et doivent, tout en gardant leur autonomie, rester proches des mouvements sociaux et populaires. Ces médias disposent d'un pouvoir d'influence dans l'espace public. Ce qui peut, dans une certaine mesure, contribuer à la transformation sociale. Cepen-

¹¹. Voir Paulo Freire, *Pédagogie des opprimés*, Paris, Maspero, 1974.

dant, seules les luttes populaires peuvent provoquer cette transformation véritablement.

IV- VERS UN FINANCEMENT ALTERNATIF AU PROFIT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

- Quelles sont les principales caractéristiques d'un financement alternatif au profit de l'ESS ?
- Quelles sont les conditions d'accès à un financement alternatif ?

Le modèle alternatif est né au sein même de la société capitaliste. Cela n'empêche pas qu'il s'est distancié du capitalisme. Parmi les différentes initiatives d'ESS, nous pouvons retenir : le don, l'échange de service, le troc, le prêt. Par exemple, dans le cas d'échange, une organisation peut bénéficier du service d'une organisation ou échanger un service avec elle à un coût moindre ; ce que nous appelons un échange-compétence. Notons que les financements sont toujours conditionnés. Les entreprises sociales et solidaires doivent évaluer l'origine des financements et les conditions associées à leur accès. Un ensemble de questions se posent donc : Quel partenaire ? Est-ce que les conditions de financement permettent aux entreprises de générer des bénéfices ? Est-ce qu'elles consentent à réparer les dégâts causés à l'environnement ou à rendre service à la communauté ? En somme, ces conditions répondent-elles à la philosophie de l'ESS ? Toutes ces questions nous invitent à bien réfléchir sur les mécanismes du financement de l'ESS.

4.1- Mécanismes de financement

Dès que l'on parle de financement, à quoi fait-on allusion ? D'après les participantes et participants, on fait allusion à l'argent pour concrétiser un rêve ou encore réaliser un projet. Donc, d'après cette vision réductrice, le financement renvoie immédiatement à l'argent. Pourtant, le financement ne se résumerait pas à l'argent. Par exemple, dans le cadre de la création d'une entreprise de transformation de mangues, un partenaire peut offrir des res-

sources matérielles ou bien des « ressources humaines » ou mieux des compétences. Cela signifie que le financement peut se concrétiser sous une forme ou sous une autre si une institution ou une personne pense réaliser un projet ou une activité quelconque.

L'argent peut provenir de différentes sources, soit d'une organisation philanthropique ou d'une institution qui octroie l'argent suivant des conditions bien déterminées et compatibles avec l'économie sociale et solidaire. Par exemple, la Suisse finance un projet de cacao en Haïti. La logique est d'acheter ce cacao pour le transformer en chocolat et nous le revendre à un prix très élevé. La Saint-Valentin est une époque favorable à cette activité.

En principe, l'État devrait jouer un rôle de premier ordre dans le domaine du financement. Nous, les organisations populaires, avons pour obligation de nous demander quelle institution de financement cet État a-t-il mis à notre disposition ? Quels sont les critères de financement, sachant que la plupart des entreprises d'ESS se trouvent en province et les institutions financières, elles, sont concentrées à Port-au-Prince ? Quels sont les critères sexo-spécifiques, sachant que les femmes constituent un pilier important de l'ESS à la fois en termes de quantité, d'engagement dans la chaîne des valeurs et d'apport à la reproduction sociale de la force de travail ? Nous nous demandons si les organisations disposent d'un système de contrôle sur le financement de leurs entreprises et si ces dernières leur apportent du bénéfice et respectent la philosophie de l'ESS. Ces considérations révèlent la nécessité de réfléchir systématiquement sur les **défis organisationnels et institutionnels** liés au financement des entreprises d'ESS.

Est-ce que l'entreprise qui sollicite du financement est suffisamment organisée pour bien le gérer ? Existe-t-il un contrôle exercé sur l'entreprise par la direction l'organisation à laquelle cette entreprise est liée, au cas où cette dernière causerait des dégâts environnementaux alors que l'une des caractéristiques de l'ESS est de protéger l'environnement et de se mettre au service de la communauté ? A-t-on prévu un coût destiné à réparer les dégâts cau-

Université populaire – Synthèse des actes des éditions 2017, 2018 et 2019

sés à l'environnement ? Est-ce que la taxe prélevée sur l'entreprise de l'ESS est du même taux que celle d'une entreprise capitaliste ?

Ne nous contentons pas de réfléchir sur les mécanismes de financement et les défis organisationnels et institutionnels. Nous, actrices et acteurs de l'ESS, devons ausculter la stratégie apte à nous aider à développer notre capacité de mobilisation afin d'exiger de l'État du financement alternatif pour nos entreprises d'ESS. Cela suppose la définition d'une **stratégie, des actions et des outils de mobilisation** capables d'exiger de l'État l'adoption de mesures appropriées aux défis majeurs de l'économie sociale et solidaire en Haïti.

4.2- Limites et problèmes liés au financement alternatif

Les limites du financement alternatif à travers le monde sont très souvent liées à la législation, à l'adaptation à la logique dominante, au manque de professionnalisme, aux statuts juridiques, au faible montant des capitaux investis, à la récupération du modèle alternatif par le système dominant. En voici des manifestations concrètes.

- Dans plusieurs pays, le financement alternatif est bloqué par la législation en vigueur parce que son objectif ne correspond pas au modèle économique et social dominant.
- Les actrices et acteurs du financement alternatif ont souvent tendance à s'adapter au modèle dominant.
- La professionnalisation aboutit souvent à des expériences qui relèvent du modèle classique dominant.
- Parvenir à avoir le statut juridique est jonché d'embûches. Il est très difficile de s'adapter au modèle juridique existant. Nous devons tra-

vailer pour arriver à un modèle de statut juridique qui correspond à notre idéologie. La population doit être capable d'élire des personnes prêtes à voter des lois en faveur du financement alternatif.

- Souvent, la somme investie dans le financement alternatif n'est pas suffisante pour créer une grosse entreprise.
- Le capitalisme cherche à profiter du succès du financement alternatif afin de l'orienter selon son avantage.

4.3- Le financement classique en Haïti

En Haïti, il existe plus d'une dizaine de banques et d'autres entités qui financent les entreprises. En général, elles prêtent l'argent avec beaucoup de discrimination et à un haut taux qui parfois atteint jusqu'à presque 50%¹² l'an. Selon le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Bureau international du travail (BIT), cité par Ciguino et Paul (2016)¹³, « environ 133 clients sur 400 000 détiennent les deux tiers du volume de crédits supérieurs à 75 000 gourdes au niveau des banques commerciales haïtiennes ». Citant la BRH (2013), Ciguino et Paul (2016) avancent que seulement près de 10% des emprunteurs du système bancaire haïtien bénéficient approximativement de 70 à 80% du crédit disponible dans les banques. L'agriculture traditionnelle qui apparaît peu rentable aux yeux des

¹². 51% est le taux d'intérêt débiteur le plus élevé sur les opérations en gourdes en Haïti du 1^{er} novembre 2006 au 1^{er} septembre 2007. En 2019, le taux d'intérêt débiteur le plus élevé était de 38%. Voir pour plus de détails : <https://www.brh.ht/wp-content/uploads/tauxinteretgourdes.pdf>.

¹³. Hubermane Ciguino et Bénédicte Paul, « Microfinance et performance financière des microentreprises en Haïti », *Études caribéennes* [En ligne], 35 | Décembre 2016, mis en ligne le 16 décembre 2016, consulté le 29 novembre 2021. URL : <http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/10381> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/etudescaribeennes.10381>.

banquiers, ne reçoit presque rien. « 0,2% de l'encours du secteur bancaire va à l'agriculture, sylviculture et pêche » (CEPALC, 2005 : 7)¹⁴. Cette situation d'exclusion va donner naissance à une source de financement dite alternative.

4.4- Le financement alternatif

Le financement alternatif s'entend par tout autre canal ou instrument de financement qui s'exerce en dehors des sources classiques telles que les banques et les marchés financiers. En Haïti, il existe deux types de financement alternatif : 1- un financement alternatif traditionnel regroupant le troc, le prêt de matériel, les mutuelles de solidarité et les tontines, 2- un financement alternatif plus formalisé constitué de caisses populaires, coopératives d'épargne et de crédits, de fondations... Les pratiques du réseau se revendiquant d'un financement alternatif en Haïti ne correspondent pas toujours à la philosophie de l'économie sociale et solidaire.

¹⁴ Voir pour plus de détails : [Microsoft Word - 2013-049-Pol.lab.sal.marco.met.CR.ES.GUA.NIC.MEX.L.1135.docx-vf \(cepal.org\)](#)

V- DES EXPÉRIENCES CONCRÈTES ÉTUDIÉES

Lors des échanges, les participantes et participants à l'Université populaire ont apporté leurs expériences en économie sociale et solidaire comme matériaux d'analyse. Ces expériences ont été introduites en tant que cas d'études et confrontées aux acquis théoriques discutés dans le cadre du programme. Il s'agit d'initiatives économiques solidaires réalisées dans les secteurs de l'agriculture et de la production agroalimentaire, de l'épargne et du crédit, de la restauration et du tourisme. Ces expériences ont servi de supports concrets à l'étude des principes et valeurs de l'ESS et parallèlement, leur analyse aide à tirer à la fois des leçons pratiques dans le sens de leur amélioration et des leçons théoriques destinées à alimenter d'autres initiatives économiques solidaires.

Les expériences sont présentées ici sous forme d'encadré et sont suivies d'une analyse critique globale. Notons que les données analysées ici ont été recueillies en 2018 et 2019 et qu'elles reflètent la réalité d'un ensemble d'entreprises sociales solidaires qui ont certainement évolué.

5.1- Une boulangerie à Marigot

Une organisation paysanne de la commune de Marigot, dans le département du Sud-Est du pays, a présenté une expérience de boulangerie. L'initiative de création de cette petite entreprise répond aux besoins exprimés par la communauté. Les marchandes et les marchands n'ont plus à se risquer jusqu'à plusieurs kilomètres à pied ou dans les conditions du transport en commun difficiles, pour se procurer le pain à un meilleur prix et d'une bonne qualité. À cette nécessité sociale, s'ajoute la possibilité de générer des bénéfices pouvant aider l'organisation et d'autres organisations paysannes partenaires à résoudre certains problèmes économiques.

La boulangerie est gérée par un réseau d'organisations paysannes dont l'une est une branche du mouvement paysan national *Tèt kole Ti Peyizan Ayisyen*. Les bénéfices générés vont au profit des organisations de deux manières. Une partie de ces bénéfices alimente le capital d'une banque communautaire mise au service des organisations-membres. Cette banque offre un service de crédit aux membres du réseau à un taux mensuel de 1%. Le crédit est accordé à des groupes de cinq personnes sous forme de cartels dont les membres sont solidairement responsables du remboursement. Cette démarche encourage les membres du réseau à cultiver l'esprit collectif. Une autre partie des bénéfices participe au fonctionnement d'une école communautaire que *Tèt Kole Ti Peyizan Ayisyen* a mise en place dans un milieu où il existe très peu de services publics. Les bénéfices de cette boulangerie contribuent également à supporter le coût de certaines luttes revendicatives menées par le réseau d'organisations.

La boulangerie a atteint une grande autonomie de financement lui permettant d'augmenter son capital en agrandissant ses locaux et sa capacité de production.

L'apport de la boulangerie n'est pas que pécuniaire. En effet, les mécanismes de gestion et de contrôle offrent aux membres du réseau d'organisations porteur de la boulangerie l'occasion d'expérimenter concrètement une gouvernance démocratique participative. La gestion quotidienne de la boulangerie est assurée par un membre de l'organisation *Tèt Kole Ti Peyizan Ayisyen*. Ce gérant rend compte chaque semaine à un comité de gestion qui assure l'évaluation et le suivi continu du fonctionnement de la boulangerie. La coordination du réseau se charge d'un contrôle plus stratégique de l'organisation et du fonctionnement de la boulangerie. Ce contrôle stratégique se réalise dans le cadre des réunions mensuelles de la coordination.

5.2- Des expériences de stockage de grain

Certaines organisations mettent en place des centres de stockage de semence. Pour cela, elles construisent des silos, parfois peu appropriés. Dans certains cas, les organisations achètent une certaine portion de la récolte de maïs et d'autres céréales des paysans et paysannes pour les revendre au moment de pénurie (une pénurie très souvent aiguë en période de plantation) à un prix inférieur à celui fixé sur le marché. Les bénéfices sont répartis entre les gardiens des centres de stockage et les membres des organisations comme ristourne. Dans d'autres cas, les organisations lancent le centre de stockage à partir d'un fonds propre ou d'un financement externe et prêtent des semences à leurs membres à condition de les rembourser avec un surplus. Certaines organisations fixent un surplus d'un gobelet (équivalent d'une livre) pour chaque marmite (5 livres).

Plus les membres d'une organisation sont nombreux à contribuer à un stockage de semence, plus la ristourne et d'autres bénéfices sont importants pour l'organisation dans la mesure où le coût de stockage et de conservation diminue à grande échelle. Le passage à grande échelle reste un défi à relever pour beaucoup d'initiatives de stockage et cela limite considérablement leur impact.

Les conditions de conservation et le traitement de céréales à rembourser constituent deux défis majeurs. Parfois, les organisations n'ont pas de ressources matérielles appropriées ou manquent de compétences techniques pour fabriquer les silos. Par ailleurs, les grains remboursés ne sont pas toujours de véritables semences parce qu'ils ne sont pas traités à cet effet. Dans ce genre de situations, la quantité remboursée, quoiqu'accompagnée d'un surplus, peut être inférieure à celle empruntée et rendre l'initiative déficitaire.

Mis à part le problème de traitement des grains remboursés, il se pose un problème de renouvellement des semences et de diversification locale des

ressources génétiques puisque très souvent le stockage et le remboursement se font pendant des années à partir des cultures réalisées dans des champs d'une même localité. Pourtant, le renouvellement régulier des semences garantit la restauration de leur qualité¹⁵.

5.3- Élevage à bénéfices rotatifs

Certaines organisations paysannes distribuent des têtes de bétail (généralement des chèvres et des vaches) à un nombre très limité de leurs membres, faute de ressources suffisantes. Chaque bénéficiaire doit redistribuer la première portée à d'autres membres de l'organisation. Les nouveaux bénéficiaires distribueront à leur tour la première portée des animaux reçus en don et ainsi de suite. Parfois, c'est plutôt la vache ou la chèvre qui est distribuée et le nouveau-né est maintenu par le bénéficiaire. C'est une façon de multiplier et distribuer sous forme de rotation les bénéfices générés par un bétail au départ collectif. Ce système marche bien jusqu'à présent. Une personne qui ne connaît pas la situation du milieu rural haïtien peut ne pas comprendre ce qu'une chèvre peut représenter pour une paysanne ou un paysan en Haïti. Pourtant, elle contribue à l'amélioration de sa vie.

Certes, il s'agit d'une activité économique solidaire. Mais, le fait de distribuer les ressources dès le départ empêche un travail collectif qui offrirait l'occasion d'expérimenter concrètement, comme c'est le cas dans une entreprise de production sociale et solidaire, des rapports de production alternatifs par rapport à ceux tissés dans l'économie capitaliste.

¹⁵. Voir en ce sens Michael Turner, *Les semences*, Versailles et Gembloux Éditions Quæ, CTA et Presses agronomiques de Gembloux, 2013.

5.4- Fèm Bon Poul S.A

Fèm Bon Poul S.A est une ferme avicole créée en juin 2014 par l'organisation féministe *Fanm Deside* dans le département du Sud-Est du pays en vue de renforcer l'autonomie des femmes et de changer leurs conditions socio-économiques. C'est une société anonyme constituée de 15 actionnaires. Son principal secteur d'activité est l'élevage et la commercialisation des poulets de chair. Cette entreprise est dirigée par un comité de 3 membres faisant partie de *Fanm Deside* et une commission chargée de faire des propositions pour le bon fonctionnement de l'entreprise. Ce comité de 3 membres se réunit tous les quinze (15) jours et soumet des rapports à l'appréciation de la commission 2 à 3 fois par année. Le personnel de l'entreprise comprend un technicien agricole et deux gardiens qui reçoivent leurs salaires mensuels respectifs. *Fèm Bon Poul S.A* achète des poussins d'un jour de ELE Haïti et JAVEC ainsi que les aliments et les matériaux adaptés à l'élevage. L'entreprise dispose d'un espace pouvant élever quatre mille (4000) poules. La clientèle de l'entreprise est constituée principalement de détaillants. L'entreprise connaît en moyenne 5 à 6 cycles de production par année.

5.5- Kolektif Finansman Popilè (KOFIP)

Créé en 1997, le *Kolektif Finansman Popilè* (KOFIP) est une association qui assure la coordination d'un réseau composé d'environ mille cinq cents (1500) mutuelles de solidarité dans les départements du Nord-Ouest et de l'Artibonite. Cette association évolue principalement dans le secteur du micro crédit. KOFIP est doté d'un conseil d'administration formé par les membres des mutuelles. Le conseil d'administration gère les contributions mobilisées par les mutuelles pour financer leurs activités génératrices de revenus et alimenter des caisses appelées «caisses de secours ». Les dons financiers reçus des partenaires comme *Main dans la main-Suisse* et *Fonds rural de Université populaire – Synthèse des actes des éditions 2017, 2018 et 2019*

crédits et d'investissement sont gérés à partir d'une caisse spécifique. Chaque mutuelle développe son autonomie et sa capacité de gestion, s'organise et contribue à alimenter sa propre caisse. Cette contribution est destinée à octroyer des prêts aux membres du réseau. Les prêts sont octroyés pour la commercialisation de produits agricoles et le paiement de travailleurs agricoles. Les mutuelles se rencontrent régulièrement pour contrôler leurs revenus. La coordination de toutes ces activités est assurée par le personnel de KOFIP qui est constitué de volontaires et de 26 employés.

5.6- Corvées-Planteurs de la Grande-Anse (OCPGA)

L'organisation des *Corvées-Planteurs de la Grand-Anse* (OCPGA) est une organisation fondée en 2015 et qui regroupe des corvées-planteurs¹⁶. Depuis 2017, chaque membre verse une contribution régulière pour sa préretraite. Ce fonds est géré par un comité d'assistance finale au sein de l'organisation. Cette dernière crée un réseau de 498 mutuelles de solidarité dénommé REZODA. Ce réseau qui compte environ 12 400 membres est enregistré au Ministère des affaires sociales et du travail (MAST) avec un statut d'association. Les mutuelles sont composées d'habitants de leurs localités respectives et fonctionnent à partir des contributions versées par chaque membre. Chaque mutuelle est dirigée par un comité de direction formé de 5 à 7 membres et dispose de deux caisses principales: une caisse d'épargne pour les crédits et une caisse de solidarité en cas de maladie. Les mutuelles octroient des prêts à leurs membres pour le commerce à un taux d'intérêt mensuel de 1%. Les mutuelles présentent annuellement un bilan

¹⁶. Le terme corvées-planteurs désigne des associations traditionnelles de travail collectif qui fonctionnent sur la base d'entraide et d'échange de service et/ou suivant une logique de vente de service.

d'évaluation sur la gestion de leur caisse. Selon une évaluation réalisée en 2017, l'ensemble des contributions de toutes les mutuelles formant le REZODA s'élevait à 13 millions de gourdes. Les mutuelles engagent aussi des investissements collectifs de l'ordre d'un million de gourdes environ.

5.7- Agriculture solidaire (AGRISOL)

Agriculture solidaire (AGRISOL) est une entreprise créée sous forme de société anonyme et est constituée de 3 principales actionnaires: l'Institut de technologie et d'animation (ITECA), Mouvman Peyizan Papay (MPP) et Tèt Kole Ti Peyizan Ayisyen (TK). Les principales activités économiques de AGRISOL sont l'élevage, la production et la commercialisation des poulets de chair et d'oeufs. L'entreprise est gérée par un conseil d'administration formé de 7 membres des 3 organisations : ITECA, MPP et TK. AGRISOL achète des poussins d'un jour de Hatchery pour l'élevage et dispose d'une capacité de production de 20 000 poules. Son réseau de clientèle est constitué principalement de trois hôtels dont deux hôtels de chaîne. L'entreprise possède 4 sites de production respectivement à Port-au-Prince, Gressier, Montrouis et Léogâne. Mais à cause de grands déficits enregistrés, la production des oeufs est la principale activité de l'entreprise. Le personnel de l'entreprise est composé de 13 membres.

5.8- Kès Popilè Kabarè (KPK)

Kès Popilè Kabarè (KPK) est fondé en 1997 par des militants et militantes qui luttent pour l'amélioration de leurs conditions socioéconomiques. KPK a organisé des séances de formation sur la gestion administrative pour ses employés avec le support d'une institution canadienne DID (Développement international Desjardins). Elle évolue principalement dans le secteur de

l'épargne. Cette caisse populaire est formée d'une assemblée générale qui est la plus haute instance de décision. L'assemblée élit un conseil d'administration, un comité de vigilance et un comité de crédit. *Kès Popilè Kabaré* dispose de 3 bureaux dans le pays dont le siège social se trouve dans la ville de Cabaret et les deux autres respectivement à Saint Médard (Archaie) et à Bon Repos (Croix-des-Bouquets). L'horaire de fonctionnement est de 7 heures par jour (8h30 AM-3h30 PM). Aujourd'hui la caisse compte plus de 30 000 membres et 60 employés. Quoique cette coopérative se revendique de l'économie sociale et solidaire, ses crédits sont octroyés à un taux d'intérêt annuel de 30%. La caisse s'engage à offrir un crédit « alternatif » par rapport aux critères établis par les institutions financières capitalistes. Dans le budget de l'entreprise, une rubrique spéciale est consacrée aux interventions sociales. L'entreprise finance aussi des formations à l'intention de ses dirigeants et ses employés.

5.9- Koperativ Pwodiksyon Agrikòl ak Kòmèsyalizasyon Gwo Mòn (KOPAG GM)

Koperativ Pwodiksyon Agrikòl ak Komèsyalizasyon Gwo Mòn (KOPAG GM) a vu le jour le 1er mars 2000. Cette coopérative évolue dans le domaine de la transformation et la commercialisation de fruits, principalement la mangue. Pour fonctionner, elle se fait octroyer des prêts annuels équivalents à 200 milles gourdes environ dans des caisses populaires. La coopérative est gérée par une Assemblée générale, un conseil d'administration, un comité de surveillance et un comité d'éducation chargé de la formation des membres. Elle compte 27 employés dont 22 femmes et 5 hommes. Dans les années 2011 et 2012, avec le support de Fanm yo Kapab (FAYOKA), la coopérative a mis sur pied une usine pour la transformation de mangues qui malheureusement ne fonctionne plus depuis 2015. Mais l'usine dispose encore d'équipements et de 3 centres de stockage de mangues. À chaque

récolte, cette usine transformait environ 30% des mangues abîmées lors de la cueillette. KOPAG GM distribue des plantules aux planteurs et forme des techniciens en greffage en vue de renforcer la production des mangues. KOPAG GM appuie des parents à faibles revenus dans l'achat de matériels scolaires chaque année.

5.10- Asosyasyon Fanm Laskawobas (AFL)

Asosyasyon Fanm Laskawobas (AFL) est une organisation fondée en 1994 qui allait être dysfonctionnelle à la suite d'un projet exécuté avec le support du Centre de renseignement administratif (CRA). En effet, à chaque séance de formation, le Ministère de l'agriculture des ressources naturelles et du développement rural (MARNDR) octroyait un frais de 36 gourdes à chaque participant-e. Cette pratique a affaibli l'organisation et a amené à son dysfonctionnement. L'association a redémarré en 1996. En 2008, certains membres ont créé une société en nom collectif dénommé NOBIGABEL. Cette entreprise a commencé avec 3 associées. L'entreprise oeuvre dans le domaine de la transformation des produits locaux et possède une boulangerie depuis 2015. Cette boulangerie fonctionne très bien. Parfois en seulement une journée, sa production atteint 12 barriques de farine et la vente s'élève à 75 milles gourdes. NOBIGABEL dispose d'un espace de logement capable de recevoir 20 personnes et est en train de construire 18 chambres additionnelles. En 2011, l'entreprise comptait seulement 9 employés et en 2017 elle est passée à 80 employés dont la majorité sont des femmes. L'entreprise prend en charge aussi les frais de nourriture et de santé de ses employés. L'entreprise supporte certaines associations surtout les associations sportives et octroie des dons à des églises. Une partie des bénéfices de NOBIGABEL est utilisée pour accorder des subventions aux membres d'AFL de conditions socioéconomiques précaires.

5.11- Organisation pour le développement et l'accompagnement de Tierra-Muscady Thomonde (ODAJT)

L'Organisation pour le développement et l'accompagnement Tierra-Muscady Thomonde (ODAJT) a pris naissance en 1996. Son domaine d'activité est l'agriculture et la transformation des produits agricoles. Dans le cadre du Projet de développement communautaire participatif (PRODEP) supporté par le Centre d'étude et de coopération internationale (CECI), ODAJT bénéficia d'un financement de 17 milles dollars US pour la construction de locaux et l'achat de deux moulins à pistache. Par la suite, l'organisation allait fonder l'*ITRANSFOPA* (Izin Transfòmasyon Pwodui Agrikòl¹⁷) qui s'engage dans la transformation du café avec le support de la Croix Rouge Américaine. L'organisation est formée de plusieurs groupements et est dirigée par un comité exécutif composé de 3 femmes et de 4 hommes. Ce comité se réunit une fois par semaine et soumet ses rapports à une assemblée générale qui a lieu une fois par année. Le personnel de l'entreprise est composé de 9 employés dont 6 femmes et 3 hommes. L'entreprise fonctionne de 9h AM jusqu'à 3h30 PM. Les revenus de l'entreprise sont répartis en: salaires (40%), amortissement (20%), subvention de la scolarité des élèves dont les parents disposent de faibles revenus (10%), initiatives de protection de l'environnement (10%), dépenses courantes pour le fonctionnement de l'organisation (15%) et frais de transport en cas de déplacement des membres (5%).

5.12- Association des paysans et paysannes de Value (APV)

L'Association des paysans et paysannes de Value (APV) est une association fondée en 1987. Face au gaspillage des produits agricoles saisonniers, APV a

¹⁷. Usine de transformation de produits agricoles.

décidé en 1997 de s'engager dans la transformation de fruits avec le support de *Save The Children*. Ainsi, elle a lancé son premier produit TOP LA sur le marché. En 2014, l'association a fondé une laiterie qui produit du yaourt et 4 variétés de fromage. Dans les années 2015 et 2016, elle a fondé AGRIMONT S.A, une société anonyme qui portera la marque TOP LA. Cette dernière allait participer à la création de l'ANATRAF (Asosyasyon Nasyonal Transfomatè Fwi¹⁸). TOP LA produit de la confiture, du beurre d'arachide et de la gelée. Mais elle est confrontée à de grandes difficultés à cause de la cherté de la vie, la baisse de la production des fruits dans le pays et la concurrence des produits importés sur le marché local. APV s'est engagée également dans l'éco-tourisme.

5.13- Mouvman Òganizasyon Peyizan Plezans (MOPP)

Mouvman Òganizasyon Peyizan Plezans (MOPP) est une organisation paysanne reconnue par le Ministère des affaires sociales et du travail. Elle a vu le jour en 1980. Elle s'engage dans le stockage de plantes et de semences et possède une banque communautaire. En 2010, avec le support de la Banque Mondiale et le support technique du Conseil national de financement populaire (KNFP), l'organisation a mis sur pied une laiterie et un élevage bovin à bénéfice rotatif : elle distribue des vaches à condition que chaque bénéficiaire, après quatre (4) ans, remette un veau à un autre membre. À partir du lait de vache, elle fabrique du yaourt. La laiterie a démarré avec quatre (4) employés ; un homme comme directeur et trois (3) femmes dans la transformation. La laiterie est peu rentable, car ne dispose pas de marché suffisant pour écouler ses produits. Toutefois elle représente le pilier de l'organisation.

¹⁸. Association nationale des transformateurs de fruits.

5.14- Une vision synoptique de l'économie sociale et solidaire en Haïti

La plupart de ces initiatives qui se réclament de l'économie sociale et solidaire témoignent d'un ancrage territorial important, car elles bénéficient d'une reconnaissance des habitants de leurs communautés respectives. Parfois cette reconnaissance se limite à une section communale. Dans certains cas, elle s'étend sur toute une commune. Cela contribue à construire et maintenir tout un réseau de clientèle. Cet ancrage est moins important chez les entreprises d'envergure départementale ou nationale.

Si la plupart de ces initiatives jouissent d'un ancrage territorial important, elles restent dispersées avec très peu d'échanges entre elles et sont jusque-là loin de constituer un véritable secteur d'économie sociale et solidaire capable de produire un impact significatif sur les conditions de vie des classes populaires et d'influencer l'orientation des politiques économiques qui se sont succédé en Haïti depuis 1986. Par ailleurs, dans la plupart des cas, les instances de décision de l'association qui a pris l'initiative de créer l'entreprise exercent de moins en moins de contrôle sur cette dernière quoiqu'en général le personnel de l'entreprise soit constitué majoritairement de membres de l'association. Parfois, le fonctionnement de l'entreprise et les revenus générés sont coupés des luttes engagées par l'association. En d'autres termes, il est rare que les revenus de ces entreprises soient mis au service des combats menés par les mouvements sociaux et populaires.

La rentabilité financière de ces entreprises reste très limitée même quand la plupart d'entre elles, notamment celles jouissant d'un important ancrage dans leurs collectivités respectives, arrivent à dépasser le seuil de rentabilité. En effet, elles sont confrontées à des défis majeurs en termes d'infrastructure, d'accès au crédit et de concurrence avec des entreprises capitalistes bénéficiant de franchises douanières sur la base d'accointance politique. Par ailleurs, les entreprises sociales qui s'engagent dans la produc-

tion sont obligées d'opérer à petite échelle à cause de leurs faibles investissements et cela rend leur coût de production très élevé comparativement aux entreprises capitalistes.

Parallèlement, la rentabilité sociale des entreprises explorées dans le cadre du programme 2017-2019 de l'Université populaire est très remarquable. En effet, avec leurs faibles ressources, elles arrivent à créer en général plus d'une dizaine d'emplois dans leur communautés respectives (parfois plusieurs dizaines d'emplois) et elles accordent des subventions aux familles les plus précaires. Par ailleurs, dans de rares cas, comme celui de la boulangerie de Marigot, l'entreprise constitue un enjeu mobilisateur pour l'association qui l'a créée et un levier de consolidation de la dynamique collective au sein de tout un réseau d'organisations paysannes.

En ce qui a trait à l'organisation du travail et à la gestion de ces entreprises qui se réclament de l'économie sociale et solidaire, trois défis importants sont à relever: 1-la formation continue du personnel, 2-la prise de décision à partir d'un processus collectif et participatif, 3- la participation active des femmes à toutes les sphères des entreprises. Le premier défi tient au fait qu'en général les mouvements sociaux et populaires qui sont à la base de la création des entreprises sociales et solidaires restent dépendants de «partenaires» techniques et financiers. Les efforts déployés par des institutions d'éducation populaire pour encourager l'autonomie des organisations populaires en matière de formation se révèlent jusqu'ici très peu fructueuses. Quant au second défi, il semble résulter à la fois de toute une tradition de concentration de pouvoir dans les dynamiques collectives en général en Haïti et au manque de connexion des entreprises aux mouvements sociaux et populaires qui sont à la base de leur création. L'organisation du travail et la gestion de ces entreprises n'offrent pas jusque-là l'occasion d'expérimenter concrètement un projet de société basé sur des moyens collectifs de production et d'échange, comme le veut la perspective anticapitaliste de l'économie sociale et solidaire. En effet, dans la plupart des

cas, le manque de connexion avec les mouvement sociaux et populaires empêche les employés/es de participer à la prise en charge des entreprises, en tant que membres des organisations fondatrices de ces entreprises. Pour sa part, le troisième défi concerne particulièrement les entreprises créées par des associations mixtes. Dans cette catégorie d'entreprise, les femmes sont très peu représentées dans les instances de décision. Dans le cas des entreprises créées et contrôlées par des organisations de femmes et des organisations féministes, elles participent à tous les niveaux de l'organisation du travail et de gestion, sauf à la réalisation des tâches qui impliquent de grands efforts physiques comme la manutention, que ces entreprises ont encore tendance à attribuer aux hommes.

L'un des principaux défis auxquels sont confrontées les entreprises sociales et solidaires demeure leur statut juridique. Elles sont obligées d'emprunter le nom d'actionnaires ou d'associés-es individuels-individuelles de droit pour représenter des actionnaires ou associés-es collectifs de fait. Les actionnaires ou associés-es individuels-individuelles signent un contrat notarié pour garantir le respect de leurs engagements. Le choix de ce détour est dû au fait qu'il n'est prévu dans la législation haïtienne aucun statut adapté à la mission et aux besoins spécifiques des entreprises sociales et solidaires. Même dans le cas de la législation portant sur les coopératives, il n'est pas prévu de sociétaire collectif.

Pour conclure, notons que les initiatives sociales et solidaires liées à l'épargne et au crédit se révèlent plus fructueuses que celles qui relèvent de la production. Cela s'explique par le fait qu'elles ne soient pas confrontées à des défis importants en matière d'infrastructure. Mais à force que l'épargne se cumule, se pose un problème de stockage et de protection de la somme épargnée. A ce moment, soit les entreprises de l'épargne solidaire recourent aux circuits bancaires capitalistes puisque ne disposant pas de leurs propres circuits, soit elles investissent rapidement l'épargne dans le commerce et/ou la production et commence alors le problème des infrastructures. Toutes ces

contraintes révèlent le caractère délétère de l'environnement macroéconomique haïtien pour le développement des entreprises sociales et solidaires.

VI- LES PERSPECTIVES FORMULÉES

Plusieurs organisations populaires en Haïti réalisent des activités génératrices de revenus à prétention d'économie sociale et solidaire (ESS). Pourtant, le déroulement de la plupart de ces activités s'éloigne de la philosophie de l'ESS. Il est donc nécessaire de créer des techniques et outils pédagogiques capables de faire du déroulement même de ces activités (suivant leurs spécificités organisationnelle, sectorielle, culturelle...) un travail d'éducation pratique et constant sur la philosophie de l'ESS.

La plupart des entreprises d'ESS en Haïti ne disposent pas d'un plan de communication pour la promotion de leurs produits. Quand, de façon ponctuelle, elles sollicitent un service de communication, les médias alternatifs et populaires – qui devraient être des alliés stratégiques de ces entreprises – sont loin d'être les premiers à être contactés. De leur côté, ces médias ne développent pas suffisamment une politique de prix différencié en faveur des entreprises d'ESS. De ce fait, il faut explorer les mécanismes par lesquels peut se développer un lien de solidarité et de renforcement mutuel entre ces deux catégories d'acteurs/actrices.

Les initiatives d'économie sociale et solidaire en Haïti sont jusque-là isolées. La nécessité de créer un véritable secteur d'économie sociale et solidaire dans le pays reste un défi à relever et cela suppose des mesures d'ordre organisationnel. C'est en ce sens que des participants et participantes à l'édition 2018 ont proposé la mise en place de fédérations régionales d'entreprises sociales et solidaires et même d'une fédération nationale. Ce mouvement de fédération ne peut être envisagé de façon volontariste, mais doit être réalisé sur la base d'initiatives économiques solidaires d'envergure régionale et/ou nationale autour desquels des acteurs et actrices pourront partager des savoirs et savoir-faire.

Les organisations ayant participé aux éditions 2017, 2018 et 2019 de l'Université populaire estiment nécessaire de lutter pour que l'État haïtien reconnaisse l'ESS comme faisant partie de la vie socio- économique du pays. Elles proposent d'ajouter au corpus de leurs revendications l'adoption de lois, comme c'en est le cas pour les coopératives, destinées à protéger les initiatives d'ESS de façon générale et leur accorder tous les avantages et bénéfiques indispensables à leur avancement.

ANNEXES

Listes d'intervenant-e-s

Allen Henry, Professeur à l'Université d'État d'Haïti (UEH).

Ary Régis, Professeur à l' UEH et ancien Directeur exécutif de la Société d'animation et de communication sociale (SAKS).

Camille Chalmers, Professeur à l' UEH et Directeur exécutif de la Plateforme haïtienne de plaidoyer pour un développement alternatif (PAPDA).

Carine Clermont, Spécialiste en genre et activiste des droits des femmes.

Chenet Jean-Baptiste, Professeur à l' UEH et Directeur exécutif de l'Institut de technologie et d'animation (ITECA).

Claude Quemar, Membre du Comité pour l'abolition des dettes illégitimes (CADTM – France).

Daniel Vital Jean René Dorvilier, Adjoint à la coordination des programmes et responsable de Suivi-évaluation redevabilité et apprentissage à l'Institut de technologie et d'animation (ITECA).

Dominique Saint-Éloi, Coordonnateur général de la Centrale nationale des ouvriers haïtiens (CNOHA).

Feguenson Hermogène, Journaliste et réalisateur.

Franck Saint-Jean, Professeur à l' UEH.

Frantz Grandoit, Membre de l'*Akademi kreyòl ayisyen* (Aka)

Freud Jean, Coordonnateur du Programme pour une alternative de justice (PAJ).

Georges Eddy Lucien, Professeur à l' UEH.

Gotson Pierre, Coordonnateur du Groupe Médialternatif.

Guy Numa, Responsable du programme *Formation et renforcement des structures organisationnelles* à l'Institut culturel Karl Lévêque (ICKL).

Jean Jorès Pierre, Spécialiste en économie sociale et solidaire et collaborateur de la PAPDA.

Jean Réno! Élie, Professeur à l' UEH.

Képler Aurélien, Responsable du programme *Échanges inter-organisationnels et systématisation* à l'ICKL.

Lionel Fleuristin, Membre du conseil de direction du Conseil national de financement populaire (KNFP).

Marc-Arthur Fils-Aimé, Directeur général de l' ICKL.

Mathurin Fils Volny, Dirigeant du Syndicat des employés de l'Office national d'identification (SEONI).

Michelle Aquarela Martinez, Membre du Conseil d'éducation populaire de l'Amérique latine et de la Caraïbe.

Raoul Vital, Professeur à l'UEH et Directeur des programmes à l'ICKL.

Reyneld Sanon, Dirigeant de l'organisation d'appui au mouvement ouvrier *Antèn Ouvriye* (Antenne ouvrière).

Yanick Étienne, Coordonnatrice du regroupement de syndicats *Batay ouvriye* (Lutte ouvrière).

Liste de participant-e-s

Nom	Prénom	Organisation	Provenance
Accide	Michael Virgilton	TK	Savanette
Adolph	Marie-Lucie	MPP	Maïssade
Alcimé	Thénord	KAYLA	Delmas
Alexandre	Francis	POPBAK	Baradères
Alfred	Vaudré	Radyo Boukan	Savanette
Altidor	Idel	POPKA	Aquin
André	Luiz Soares	BRIGAD DESALIN	Brésil
Anescar	Julius	KOPEDEV	Verrettes
Aramis	Wilgens	RCAJ	Jean Rabel
Atila	Fita	KPM	Cavaillon
Atila	Fanfan	POPBAK	Cavaillon
Belissier	Occiana	MRPST	Verrettes
Bernard	Elisabeth	REFRAKA	Carice
Bien-Aimé	Mivelot	Radyo Tèt Ansanm	Carice
Bislyn	Pounoute	OD4SS	Saint-Raphaël
Bolivard	Murielle	Altenativ Popilè	Port-au-Prince
Célestin	Yolaine	SOFA	Cayes-Jacmel
Célisma	Claudimène	SOFA	Petite Rivière de l'Artibonite
Cézaire	Jean Shneider	MOLEGHAF	Port-au-Prince
Charles	Jenny J.		Port-au-Prince
Charléus	Lamarre	TK	Port-de-Paix
Cirunis	Emmanuel	Altenativ Popilè	Port-au-Prince
Clermon	Monise	SOFA	Bombardopolis
Cyla	Dieudonné	RCUDEH	Jean Rabel
Delince	Jean-Baptiste	ROPL	Limonade
Doirin	Menar	APDM	Gressier
Dominique	Atila	KPM	Baradères
Dominique	Mimose	TK	Marigot
Dorcin	Wislin	KRPN	Sainte Suzanne
Duverger	Marie Carolle	SOFA	Abricot
Edouard	Georges	OD4SS	Saint-Raphaël

Université populaire – Synthèse des actes des éditions 2017, 2018 et 2019

Eliazard	André	Radio Iavwa Gwomòn	Gros-Morne
Elisdort	Dieunol	KOPEDEV	Verrettes
Estimable	Selamie	RKVG	Gros-Morne
Etienne	Eumiliomme	TK	Baradères
Excellent	Francia	SOFA	Gressier
Felix	Pierre	KRPN	Capotille
Filismond	Bazelais	MPP	Hinche
Floradin	Idelin	FODET	Trou du Nord
Gaspard	Elucia	POPKA	Aquin
Georges	Hernson	KRPN	Terrier Rouge
Georges	Rosena	MITPA	Saint-Michel de l'Attalaye
Germain	Veline	SOFA	Jérémie
Guignol	Sylvestre	RKVG	Gros-Morne
Gustave	Daléonce	OAPS	Vallières
Harmony	Marie-Vita	SOFA	Mole Saint-Nicolas
Hérard	Désira	REGAD	Gros-Morne
Hilaire	Wilson	MOREPLA	Petite Rivière de l'Artibonite
Isaac	Wilnise	ROPL	Limonade
Jacques	Luterson	KPM	Cavaillon
Jacques	Jacqueline	SOFA	Saint-Michel de l'Attalaye
Janvier	Pierre	OLAJEKA	Saint-Louis du Sud
Jean-Baptiste	Fabiola	SOFA	Petite Rivière de l'Artibonite
Jean-Pierre	Wilken	ADCC	Milot
Jean-Pierre	Jabner	VEDEK	Jacmel
Jeune	Enock Antoine	RODPV	Verrettes
Joseph	Frandieu	ROPL	Limonade
Jules	Jacquelin	KRPN	Fort-Liberté
Laguerre	Dulamain	KOD15	Croix-des-Bouquets

Université populaire – Synthèse des actes des éditions 2017, 2018 et 2019

Laguerre	Andrise	KPM	Cavaillon
Lalane	Fritz-Son	Sèk Gramsci	Port-au-Prince
Lamarre	Charléus	TK	Marigot
Launis	Josianne	Mouvman Fanm Savanèt (MOFAS)	Savanette
Laurencier	Rose Manie	RKVG	Gros-Morne
Liberis	Juliana	TK	Gros-Morne
Lominy	Edmond	Antèn Ouvriye	Port-au-Prince
Louis	Saintanne	CMD-OD	Petit-Goâve
Louis	Aschpenard	Radio chandèl	Verrettes
Louissaint	Léonide	SOFA	Saint-Marc
Maxi	Rosena	VEDEK	Jacmel
Meril	Frandy	Rezistans Popilè	Ferrier
Mésidor	Jean Denis	KRPN	Fort-Liberté
Michel	Wisnel	ROPYAM	Gros-Morne
Milien	Bolane	OPGB	Terrier Rouge
Momiste	Icla	UPTKMA	Port-de-Paix
Montinard	Marie-Joelle	Rezo òganizasyon Baradè	Baradères
Murat	Jean Renald	Saj Veye yo	Port-au-Prince
Nelson	Mercidieu	KRPN	Trou du Nord
Nelson	Mercidieu	KRPN	Trou du Nord
Ovide	Ovalson	KOPKOMFG	Gros-Morne
Paulius	Richesta	ROPL	Limonade
Pierre	Jean	ADCC	Millot
Pierre	Noel Astaveuneld	AJADES	Cerca La Source
Pierre	Rose-Guerdie	OD4SS	Saint-Raphaël
Pierre	Marie Eunide	SOFA	Bonbon
Pierre	Libonas	TK	Maniche
Pierre	Kenley Defly	TK	Maniche
Previlus	Ivelie	SOFA	Saint-Michel de l'Attalaye
Racine	Leny	OPG	Saint-Marc
Raymond	Micherline	MPDOL	Léogane
Raymond	Clotilde	SOFA	Plaisance
Rejean	Felisca	TK	Petite Rivière de l'Artibonite

Université populaire – Synthèse des actes des éditions 2017, 2018 et 2019

Ruas	Diego	BRIGAD DESALIN	Brésil
Saint Felix	Oracle	FGPB	Croix-des-Bouquets
Saint-Charles	Admanie	OFADI	Jean Rabel
Saint-Louis	Jephté	OD4SS	Saint-Raphaël
Silvert	Marcel	KPM	Cavillon
Siméon	Marie Carline	KAPKAB	Baradères
Sirius	Silencieux	OAD	Saint-Marc
Sisélien	Benita	COPCOGM	Gros-Morne
Smith	Jean Berlin L.	KPM	Plaisance
St Fleur	Edwind	KRPN	Terrier Rouge
St Fleur	Widlina	SOFA	Lascahobas
Thomas	Yrma	SOFA	Marigot
Timassé	Antoinise	TK	Gros-Morne
Toussaint	Leonide	SOFA	Saint-Marc
Valdema	Rosemène	TK	Verrettes
Vilsaint	Geranie	TK	Port-de-Paix
Volcy	Erick	MOJAVOL	Léogane
Zamor	Chenet	CJADD	Petit-Goâve
Zamor	Mireille	Radyo kominotè Batay Peyizan	Petit-Goâve